

MINISTÈRE D'ÉTAT
AFFAIRES CULTURELLES
A R R Ê T É

Le Ministre d'Etat chargé des
Affaires Culturelles

- VU la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des Monuments naturels et des Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4 ;
- VU la loi du 12 Avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 3 Février 1959 relatif aux attributions d'un Ministère d'Etat ;
- VU le décret du 24 Juillet 1959 portant organisation du Ministère des Affaires Culturelles ;
- VU le décret du 18 Mars 1960 portant application du décret du 7 Février 1959 relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU la délibération du 12 Décembre 1963 de la Section Permanente de la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages de l'Indre ;

A R R Ê T É :

Article 1er - Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques du département de l'Indre l'ensemble formé sur la Commune de ROSNAY par le Château et le hameau du Bouchet et leurs abords et comprenant les parcelles cadastrales suivantes :

Section A : N^{os} 43 à 47 inclus et 55 à 65 inclus

Section D : N^{os} 971 à 985 inclus, 988 à 990 inclus, 990 bis et 991.

.../...

MINISTRE DE L'ARCHITECTURE

U. N. I.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de l'Indre, au Maire de la Commune de ROSNAY et aux propriétaires intéressés, qui seront responsables chacun en ce qui les concerne, de son exécution.

PARIS, le 19 Janvier 1966

Le Ministre de l'Architecture
et par délégation

Pour le Ministre et par délégation
Le Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Directeur de l'Architecture

Signé : Max QUERRIEN

Le Directeur de l'Architecture
Pour l'Administrateur Civil
chargé des Sites

Signé : A. VIGNIER

Le Directeur de l'Architecture
chargé des Sites

Le Directeur de l'Architecture
chargé des Sites

Le Directeur de l'Architecture
chargé des Sites

^
A

Le Directeur de l'Architecture
chargé des Sites

Le Directeur de l'Architecture
chargé des Sites

Le Directeur de l'Architecture
chargé des Sites

...